

## WEBINAIRE

### Le dispositif d'emploi accompagné

*Une ambition commune, des spécificités régionales*

### Chat

Prénom	Nom	Message
Emeline	Simondet	Bonjour à tous, nous vous souhaitons la bienvenue pour ce webinaire consacré au dispositif d'emploi accompagné !
Emeline	Simondet	Si vous souhaitez intervenir ou poser des questions, je vous invite à vous exprimer librement sur cet espace d'échanges
Emmanuel	Nicolas	quelle est la différence entre ce dispositif et la prestation du catalogue des interventions du FIPHP
Anne-Véronique	Morizur	bonjour. Comment faire quand la personne est dans le déni mais que le collectif de travail est en difficulté ? Ce dispositif peut-il être sollicité pour un accompagnement du collectif ?
Frouin	Nathalie	oui le Dispositif peut intervenir auprès du collectif
Brigitte	Masdoumier	est-ce la personne elle même qui demande une notification MDPH ?
Frouin	Nathalie	Cela peut être la personne qui sollicite le DEA dans sa demande MDPH, ou bien son conseiller Pole Empmo
Frouin	Nathalie	CAP emploi ou mission locale...
Thierry	Benoit	Vous avez dit que l'orientation vers le dispositif doit être effectuée par la MDPH. Pôle Emploi ou Cap Emploi ne peut donc pas orienter directement les bénéficiaires ?
Frouin	Nathalie	les partenaires de l'emploi peuvent orienter vers le dispositif mais c'est la MDPH qui statue
Emmanuel	Nicolas	doit-on prévoir une convention particulière entre l'employeur, l'agent et la plateforme ? Qui la rédige ?
Lénaïc	Normand	ce sont les CDAPH qui décident de l'orientation vers le dispositif
Anne-Véronique	Morizur	Donc un accompagnement uniquement auprès du collectif est possible sans que la personne le demande si je comprends bien. Comment faire la demande et auprès de qui ? car si la démarche doit être faite auprès de la MDPH quel nom indiquer sur le dossier ?
Frouin	Nathalie	les dispositifs ont des des conventions tripartites a faire signer pour le partenariat
Laurence	Peaud	Y a t-il un document à compléter pour faire une demande auprès de la MDPH 44 ? quelle différence avec l'aide FIPH fiche 12 (apprentis) ou 25 (boe)
Anne	Latrouite	pour ce qui concerne CAP EMPLOI 47 nous avons une convention de partenariat avec notre structure qui porte l'emploi accompagné sur le 47 soit l'ADIPH 47
Frouin	Nathalie	l'orientation CDAPH est obligatoire, nous accompagnons l'employeur ET le bénéficiaire
Lénaïc	Normand	L'employeur ne peut pas faire de demande auprès des MDPH : il peut seulement être incitateur auprès de la personne
Frouin	Nathalie	il y a une case à cocher dans les demandes MPDH "dispositif emploi accompagné"
Laurence	Peaud	Qu'en est-il des agents en CLM ou CLD ou disponibilité d'office pour raison de santé ?
Frouin	Nathalie	s'ils ont une RQTH ils peuvent être orientés vers le Dispositif
Eva	Delplanque	Même avec une RQTH, il faudra faire une demande à la MDPH
Frouin	Nathalie	oui tjs avec validation de la MDPH pour l'orientation

Thierry	Benoit	Le délai moyen d'obtention de la RQTH est de 6 à 9 mois dans le 45. Qu'en est-il du délai pour pour l'orientation vers l'emploi accompagné par la CDAPH ?
Isabelle	Meens	Laurence, le contact dans notre département est : <a href="mailto:contact@handicoach44.fr">contact@handicoach44.fr</a> . Je te ferai passer la plaquette.
Frouin	Nathalie	Il y a une procédure spécifique qui permet de réduire le délai sur le 45
Anne	Latrouite	sur le 47 également
Thierry	Benoit	J'aimerais connaître cette procédure
Laurence	Peaud	J'ai rencontré la MDPH 44 la semaine dernière visiblement ce dispositif nest pas activé pouvez vous confirmer ou infirmer ?
Frouin	Nathalie	Thierry Benoit n'hésitez pas à nous contacter, <a href="mailto:accueil@dea45.net">accueil@dea45.net</a>
Lénaïc	Normand	pour le dispositif breton : <a href="mailto:emploi.accompagne.bretagne@ladapt.net">emploi.accompagne.bretagne@ladapt.net</a>
Eva	Delplanque	Pour la Charente Maritime, pour toute question sur le DEAc : <a href="mailto:rochefort@messidor.asso.fr">rochefort@messidor.asso.fr</a>
Chantal	Kihm	Chantal KIHM : pour le dispositif deux sèvres SVP?
Brigitte	Masdoumier	Pour la gironde ?
Chantal	Kihm	Chantal KIHM : la prodécure dans le catalogue FIPHFP pour l'accompagnement et la DEA sont-elles différentes ?
Murielle	Ily	pour le public Bretagne, y a t-il une distinction de la tranche d'âge entre demandeurs d'emploi et salariés ? (16-30 ans pour tous ou pas ?)
Lénaïc	Normand	Bonjour, pour la bretagne :
Lénaïc	Normand	la tranche 16-30 concerne les demandeurs d'emploi
Lénaïc	Normand	pour les publics salariés, il n'y a pas de critère d'âge
Chantal	Kihm	Chantal KIHM : Quand on a une convention FIPHFP faut-il aussi que ce soit l'agent qui lance la procédure auprès de la MDPH pour l'accord
Frouin	Nathalie	A priori,oui puisque l'orientation MDPH est obligatoire
Catherine	Lefeuvre	et si on n'a pas de convention FIPHFP, peut on déclarer la procédure en unité déductible
Corinne	Lovi	à quel moment la MDPH doit être saisie?
Corinne	Lovi	comment est financée la 1ère rencontre avec le prestataire et l'évaluation avant que le dispositif soit engagé?
Frouin	Nathalie	Corinne Lovi, cette "pré-évaluation" fait partie du processus mais effectivement, vu que le bénéficiaire n'est pas encore notifié par la MDPH, il n'est pas techniquement financé
Isabelle	Meens	Sauf que les coaches ne peuvent pas anticiper quand x aura de nouveau besoin d'un accompagnement plus poussé. L'aspect "crise" n'aide pas à la planification !!!
Isabelle	Meens	Ce que je veux dire, c'est que des places en file d'attente sont prises, alors même qu'une personne peut rester "en veille" plus mois, voire des années mais sans certitude....
Brigitte	Masdoumier	merci beaucoup pour toutes ces informations et explications
Christelle	Rousseau	Merci à tous.
Frouin	Nathalie	tout à fait Isabelle
Emeline	Simondet	A bientôt pour les prochains événements du Handi-Pacte en régions : <a href="https://www.handipactes-grandouest.fr/agenda">https://www.handipactes-grandouest.fr/agenda</a>
Anne	Latrouite	Merci beaucoup et bonne journée
Gilles	Barrouillet	Merci pour la qualité de ces informations
Sophie	Brethet	Merci beaucoup pour ce webinar encore une fois très instructif
Fanny	Adrien	Merci beaucoup ! Très intéressant

Emmanuel	Nicolas	Merci
Aurore	Kimborowicz	Merci
Catherine	Laval	Merci beaucoup pour toutes ces informations bonne journée à tous
Delphine	Bellegarde-Rieu	Merci